



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité du développement urbain, du logement  
et de l'aménagement du territoire****Quatre-vingt-quatrième session**

Genève, 4-6 octobre 2023

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Examen de l'exécution des programmes  
de travail pour 2022 et 2023****Activités du Comité du développement urbain,  
du logement et de l'aménagement du territoire  
depuis sa quatre-vingt-troisième session****Note du secrétariat***Résumé*

On trouvera dans le présent document des renseignements sur les activités menées par le Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire (ci-après « le Comité ») depuis sa quatre-vingt-troisième session, tenue en octobre 2022, ainsi qu'une liste des activités proposées pour 2023 et 2024.

Le Comité est invité à prendre note de ces renseignements. Il est également invité à approuver, sous réserve de la disponibilité de fonds suffisants, la liste des activités proposées pour 2024 qui sont nécessaires à l'exécution du programme de travail de la composante Logement et aménagement du territoire du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population.



## I. Exécution des programmes de travail depuis la quatre-vingt-troisième session

1. En 2023, le Comité a continué d'appuyer l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), de l'Accord de Paris, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, de la Charte de Genève sur le logement durable, de la Déclaration ministérielle de Genève sur le logement et le développement urbain<sup>1</sup> et du plan d'action « Espace et vie dans la CEE – Un plan d'action régional 2030 »<sup>2</sup>. Les activités menées sont décrites ci-après.

### A. Logement abordable, accessible et salubre

#### 1. Espace et vie dans la CEE – Un plan d'action régional 2030 : combattre les difficultés liées à la pandémie de COVID-19, à l'urgence climatique et à la crise du logement dans la région, la ville, le quartier et le domicile

2. Le document intitulé « Espace et vie dans la CEE – Un plan d'action régional 2030 : Combattre les difficultés liées à la pandémie de COVID-19, à l'urgence climatique et à la crise du logement dans la région, la ville, le quartier et le domicile » a été approuvé le 6 octobre 2021 par les participants à la Réunion ministérielle de la CEE sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire et publié en 2022 avec des croquis illustratifs de l'architecte de renom Norman Foster<sup>3</sup>.

3. Le plan d'action régional propose une approche intégrée visant à soutenir, jusqu'en 2030, les efforts de développement déployés aux niveaux local et national dans deux domaines d'action interdépendants : la ville, le quartier, le domicile et la vie rurale, et les logements durables. Il énonce avec concision des principes directeurs, des objectifs, des cibles et des mesures permettant de bâtir dans la région de la CEE des villes axées sur l'être humain et plus résilientes, inclusives et durables, avec des logements abordables, accessibles et climatiquement neutres.

4. Les manifestations ci-après ont été organisées afin de mieux faire connaître le plan d'action régional et de renforcer les capacités des autorités nationales et locales d'exécuter ce dernier :

a) Manifestation parallèle à la quatre-vingt-troisième session du Comité, intitulée « Table ronde sur l'objectif de développement durable n° 11 – Urbanisme et architecture urbaine durables et inclusifs pour des villes ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables » (Genève, 3 octobre 2022, en présentiel et en ligne), organisée en coopération avec le Geneva Cities Hub<sup>4</sup> ;

b) Manifestation parallèle à la quatre-vingt-troisième session du Comité, intitulée « Les effets de la crise énergétique sur le logement, le marché immobilier et le développement urbain dans la région de la CEE : perspectives du Groupe consultatif du marché immobilier » (Saint-Marin, 6 octobre 2022, en ligne)<sup>5</sup> ;

c) Présentation du plan d'action régional et d'autres instruments de la CEE lors du sixième Forum multipartite d'Asie du Nord et d'Asie centrale sur la réalisation des objectifs de développement durable, qui avait pour thème « Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de COVID-19 et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux » (Almaty, 6 et 7 octobre 2022, en présentiel) ;

d) Manifestation parallèle à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27) intitulée « Action climatique et Nouveau Programme pour les villes :

<sup>1</sup> <https://unece.org/info/Housing-and-Land-Management/pub/2910>.

<sup>2</sup> Des informations détaillées sur les réunions et les publications sont disponibles sur le site Web <https://unece.org/housing>.

<sup>3</sup> <https://unece.org/info/Housing-and-Land-Management/pub/369375>.

<sup>4</sup> <https://unece.org/housing/events/infocus-sdg11-2022>.

<sup>5</sup> <https://unece.org/info/Housing-and-Land-Management/events/370771>.

réalisation des objectifs de développement durable à l'échelle locale et politiques urbaines durables axées sur la résilience » (Charm el-Cheikh, 16 novembre 2022, en présentiel)<sup>6</sup> ;

e) Manifestation parallèle au Forum régional pour le développement durable 2023 intitulée « L'objectif de développement durable n° 9 et la mode – Industrie, innovation et infrastructure » (Genève, 28 mars 2023, en présentiel et en ligne)<sup>7</sup>.

*Résultats des activités et diffusion de ceux-ci*

5. Les travaux consacrés au plan d'action régional ont eu pour effet de mieux faire connaître celui-ci auprès des autorités locales et nationales et des autres parties prenantes dans la région de la CEE.

6. Les outils de diffusion ci-après ont été utilisés pour promouvoir les travaux consacrés au plan d'action régional : le site Web du plan d'action régional ([unece.org/housing/regional-action-plan-2030](https://unece.org/housing/regional-action-plan-2030)), des vidéos, des podcasts, des communiqués de presse et les comptes de la CEE sur les médias sociaux.

**2. Étude « #Housing2030 – Améliorer l'accessibilité économique du logement dans la région de la CEE »**

7. L'étude « #Housing2030 : Des politiques efficaces en faveur de l'accessibilité économique du logement dans la région de la CEE », qui compile des études de cas portant sur la région de la CEE et des moyens d'action concrets relatifs au logement abordable, convenable et climatiquement neutre, a été publiée en 2022<sup>8</sup>.

8. Les activités de renforcement des capacités ci-après ont été organisées à l'intention des représentants des autorités nationales et locales :

a) Atelier sur les politiques de logement et l'architecture de l'urgence, organisé conjointement avec l'Université Polis (Tirana, 28 septembre 2022, en présentiel et en ligne)<sup>9</sup> ;

b) Présentation de l'étude #Housing2030 lors de la Conférence sur les politiques publiques en matière d'architecture et la culture du bâtiment, organisée par le Ministère tchèque du développement régional (Prague, 11 et 12 octobre 2022, en présentiel) ;

c) Atelier sur l'aménagement intégré de cinq zones résidentielles à Bichkek (Bichkek, 28 février 2023, en présentiel et en ligne) ;

d) Manifestation parallèle au Festival international du logement, intitulée « (Re) Définir le rôle des organismes de logement en Europe méridionale » (Barcelone, 8 juin 2023, en présentiel)<sup>10</sup>.

*Résultats des activités et diffusion de ceux-ci*

9. Les travaux consacrés à l'étude #Housing2030 ont eu les effets suivants :

a) Mise au jour des problèmes communs auxquels les autorités locales et nationales de la région de la CEE sont confrontées en matière d'accessibilité économique du logement ;

b) Meilleure compréhension, par les autorités locales et nationales de la région de la CEE, des bonnes pratiques et des politiques efficaces en matière d'accessibilité économique du logement.

10. Les outils de diffusion ci-après ont été utilisés pour promouvoir les travaux consacrés au logement : la série de podcasts « #Housing2030 : se sentir chez soi dans son logement »<sup>11</sup>, le site Web de l'initiative #Housing2030 ([housing2030.org](https://housing2030.org)) et les comptes de la CEE, du

<sup>6</sup> <https://unece.org/COP27>.

<sup>7</sup> <https://unece.org/info/Housing-and-Land-Management/events/376596>.

<sup>8</sup> <https://unece.org/info/Housing-and-Land-Management/pub/360530>.

<sup>9</sup> <https://unece.org/info/Housing-and-Land-Management/events/371563>.

<sup>10</sup> Des informations sur les manifestations organisées dans le cadre du Festival du logement social sont disponibles à l'adresse suivante : <https://socialhousingfestival.eu/>.

<sup>11</sup> <https://www.housing2030.org/podcasts>.

Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et de Housing Europe sur les médias sociaux.

## **B. Mesures de riposte prises par les villes face à la pandémie de COVID-19 et renforcement de la résilience économique urbaine**

11. À sa quatre-vingt-deuxième session, tenue en 2021, le Comité « a accueilli favorablement les travaux menés par le secrétariat pour appuyer les mesures de riposte prises par les villes face à la pandémie de COVID-19 et pour renforcer la résilience économique urbaine » (ECE/HBP/208, par. 25). Comme suite à la demande du Comité et sous la supervision du Bureau de celui-ci, le secrétariat a lancé des activités destinées à aider les villes à se relever de la pandémie et à bâtir des économies et des sociétés plus résilientes. En 2022 et 2023, il a poursuivi l'exécution de projets d'assistance technique visant à aider les villes et les populations locales à remédier aux conséquences néfastes de la pandémie et à renforcer leur résilience à long terme.

### **1. Projet « Redressement post-COVID-19 dans les établissements informels de la région de la CEE »**

12. Le projet visait à renforcer la capacité des autorités nationales et locales des pays de la CEE de répondre aux besoins des groupes de population les plus vulnérables vivant dans des établissements informels. Il a été mis en œuvre entre 2020 et 2022 grâce aux fonds du programme ordinaire de coopération technique de la CEE, et en 2023 grâce aux fonds du budget ordinaire.

13. En 2022, les activités étaient principalement axées sur l'exécution du Plan d'action pour le redressement post-COVID-19 dans les établissements informels dans la région de la CEE<sup>12</sup>, qui avait été élaboré et approuvé par le Comité en 2021. Le Plan d'action donne une liste complète d'objectifs, de cibles et de mesures visant à aider les autorités locales et nationales à atténuer et à prévenir la propagation de la COVID-19 et à répondre aux besoins des groupes de population les plus vulnérables vivant dans des établissements informels.

14. Pour ce qui est du redressement post-COVID-19 dans les établissements informels, les activités ci-après ont été menées :

a) Collaboration avec la City Development Initiative for Asia dans le cadre du projet commun d'aménagement intégré de cinq zones résidentielles à Bichkek, qui aide les autorités de la ville de Bichkek à mobiliser des ressources pour appliquer les recommandations concernant l'amélioration de cinq établissements informels et à proposer des projets susceptibles d'être financés, et organisation, le 28 février 2023, en présentiel et en ligne, de l'atelier sur l'aménagement intégré de cinq zones résidentielles à Bichkek ;

b) Création et lancement de cours en ligne (en anglais, en cours de traduction en russe) sur les lignes directrices pour la régularisation des constructions informelles et sur l'exécution des plans d'action de redressement post-COVID-19 dans les établissements informels<sup>13</sup>.

#### *Résultats des activités et diffusion de ceux-ci*

15. Les travaux consacrés au redressement post-COVID-19 dans les établissements informels ont eu les effets suivants : les autorités nationales et locales de la région de la CEE ont reçu des recommandations fondées sur des données probantes concernant les moyens de contribuer au redressement post-COVID-19 dans les établissements informels et de répondre aux besoins des groupes les plus vulnérables vivant dans ces établissements.

16. Les outils de diffusion ci-après ont été utilisés pour promouvoir les travaux concernant le redressement post-COVID-19 dans les établissements informels : des podcasts, des vidéos, des communiqués de presse et les comptes de la CEE sur les médias sociaux.

<sup>12</sup> <https://unece.org/info/Housing-and-Land-Management/pub/367518>.

<sup>13</sup> Disponible à l'adresse <https://www.cityresiliencetraining.com/course/>.

## 2. Projets sur le renforcement de la résilience économique des villes pendant et après la pandémie de COVID-19

17. Le projet « d'intervention rapide » sur le renforcement de la résilience économique des villes pendant et après la pandémie de COVID-19 ([www.urbaneconomicresilience.org](http://www.urbaneconomicresilience.org)) a été exécuté entre 2020 et 2022 par les cinq commissions économiques régionales de l'ONU, en coopération avec ONU-Habitat et le Fonds d'équipement des Nations Unies et avec le soutien du Compte de l'ONU pour le développement. Il visait à renforcer les capacités des autorités locales de 16 villes du monde, dont trois villes de la région de la CEE – Tirana (Albanie), Bichkek (Kirghizistan) et Kharkiv (Ukraine) – notamment par l'élaboration d'un outil de diagnostic et de planification de la résilience économique urbaine et par l'échange de bonnes pratiques relatives à la mise en place de plans de redressement post-COVID-19.

18. Dans le contexte de l'évaluation indépendante du projet réalisée en 2023, il a été recommandé de poursuivre les efforts visant à mobiliser les villes pilotes dans leurs régions respectives, de les aider à développer davantage leurs capacités d'accéder au financement de leurs plans et d'offrir à ces villes des forums pour qu'elles échangent des données d'expérience, au niveau tant régional que mondial (ECE/HBP/2023/3).

19. Pour faire suite à l'évaluation, les commissions régionales, en coopération avec leurs partenaires techniques, ont élaboré un nouveau projet intitulé « Aider les États membres à renforcer la résilience économique des villes pour des réponses et un redressement inclusifs dans le contexte des catastrophes naturelles et anthropiques, des changements climatiques et des chocs intérieurs et extérieurs ». Ce nouveau projet sera exécuté entre 2023 et 2025 et permettra d'aider cinq villes du monde entier à concevoir et à appliquer des mesures économiques et financières durables, résilientes et inclusives pour faire face aux chocs intérieurs et extérieurs et atteindre les objectifs de développement durable, et à suivre l'application de ces mesures.

20. Promouvoir la résilience urbaine nécessite d'utiliser des outils et des instruments innovants. En octobre 2022, à sa quatre-vingt-troisième session, le Comité a adopté la Déclaration de Saint-Marin sur les principes de durabilité et d'inclusivité de l'urbanisme et de l'architecture urbaine pour des habitations, des infrastructures urbaines et des villes durables, sûres, saines, socialement inclusives, climatiquement neutres et circulaires<sup>14</sup>. La Déclaration de Saint-Marin énonce des principes pragmatiques qui visent au renforcement du rôle joué par les maires, les architectes, les ingénieurs, les spécialistes de la planification urbaine, les urbanistes, les géomètres, les gestionnaires de bâtiments, les responsables municipaux, les développeurs et les exploitants d'infrastructures s'agissant de rendre l'aménagement urbain et l'urbanisme plus sûrs, plus inclusifs, plus résilients et climatiquement neutres.

21. Les activités ci-après ont été organisées afin de renforcer les capacités des autorités nationales et locales en matière de logement durable :

a) Manifestation parallèle à la quatre-vingt-troisième session du Comité, intitulée « Le financement vert du développement urbain » et organisée en coopération avec le Groupe consultatif du marché immobilier (Genève, 6 octobre 2022, en présentiel et en ligne) ;

b) Manifestation parallèle à l'Assemblée d'ONU-Habitat, intitulée « Action régionale à l'appui de la localisation des objectifs de développement durable et de la résilience urbaine » (ONU-Habitat, Nairobi, 8 juin 2023, en présentiel).

### *Résultats des activités et diffusion de ceux-ci*

22. Les travaux du Comité consacrés au redressement post-COVID-19 ont eu les effets suivants : les autorités nationales et locales de la région de la CEE ont reçu des recommandations fondées sur des données probantes concernant les moyens de contribuer au redressement post-COVID-19 dans les villes et de répondre aux besoins des groupes les plus vulnérables.

<sup>14</sup> <https://unece.org/isu/documents/2022/12/post-session-documents/san-marino-declaration>.

23. Les outils de diffusion ci-après ont été utilisés pour promouvoir les travaux sur la résilience urbaine et le redressement post-COVID-19 : le site Web consacré au projet ([www.urbaneconomicresilience.org](http://www.urbaneconomicresilience.org)), des communiqués de presse et les comptes de la CEE sur les médias sociaux.

### C. Examens locaux volontaires : mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable au niveau local

24. À sa quatre-vingt-deuxième session, le Comité a approuvé les lignes directrices régionales relatives à la réalisation d'examens locaux volontaires dans la région de la CEE. À sa quatre-vingt-troisième session, en 2022, il a approuvé les Lignes directrices actualisées relatives à la réalisation des examens locaux volontaires dans la région de la CEE (ECE/HBP/2022/6). Ces lignes directrices actualisées fournissent aux villes une approche normalisée qu'elles peuvent adopter pour localiser les objectifs de développement durable et évaluer l'exécution du Programme 2030.

25. Pour soutenir l'application des Lignes directrices, la CEE, en coopération avec l'Université de Genève et d'autres partenaires, a élaboré et lancé un module de formation en ligne sur les examens locaux volontaires<sup>15</sup>. Pour diffuser des informations sur le module, le secrétariat du Comité a organisé l'atelier « Examens locaux volontaires : des faits à l'appui d'un redressement urbain résilient, durable et plus écologique dans les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale en transition » (Genève, 6 décembre 2022, en présentiel et en ligne).

26. En outre, les activités de renforcement des capacités ci-après ont été organisées :

a) Manifestation parallèle au Forum des partenariats 2023 de l'ECOSOC, intitulée « Gouvernance multiniveaux pour la localisation des objectifs de développement durable (New York, 31 janvier 2023, en ligne) ;

b) Table ronde « Objectif 11 – Des villes à l'avant-garde de la transformation : les objectifs en action et le nouveau multilatéralisme » pendant le Forum régional pour le développement durable 2023 (Genève, 29 mars 2023, en présentiel et en ligne) ;

c) Atelier sur les examens locaux et nationaux volontaires (« Données d'expérience et bonnes pratiques concernant l'élaboration d'examens locaux volontaires selon des approches fondées sur les faits ») pendant le Forum régional pour le développement durable 2023 (Genève, 30 mars 2023, en présentiel et en ligne) ;

d) Manifestation parallèle au Forum politique de haut niveau sur le développement durable 2023, intitulée « Renforcer la résilience urbaine et faire face aux crises grâce à la localisation des objectifs de développement durable : approches régionales » (New York, 14 juillet 2023, en présentiel)<sup>16</sup>.

#### *Résultats des activités et diffusion de ceux-ci*

27. Les travaux du Comité consacrés aux examens locaux volontaires ont eu les effets suivants : coopération accrue entre les autorités locales/régionales et nationales pour la préparation des examens locaux, infranationaux et nationaux volontaires et meilleures capacités locales d'évaluation, à partir de données probantes, des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

28. Les outils de diffusion ci-après ont été utilisés pour promouvoir les travaux sur les examens locaux volontaires : un site Web consacré à un projet conjoint aux commissions régionales et à ONU-Habitat<sup>17</sup>, des communiqués de presse et les comptes de la CEE sur les médias sociaux. Les travaux ont également été diffusés au moyen de la coalition

<sup>15</sup> <https://www.cityresiliencetraining.com/course/>.

<sup>16</sup> <https://hlpf.un.org/2023>.

<sup>17</sup> [www.urbaneconomicresilience.org](http://www.urbaneconomicresilience.org).

« Local2030 »<sup>18</sup>, qui rassemble des organismes des Nations Unies qui soutiennent la localisation des objectifs de développement durable.

#### **D. Exécution de l'initiative « Tous unis pour des villes intelligentes et durables »**

29. L'initiative mondiale « Tous unis pour des villes intelligentes et durables » est destinée à aider les villes à exploiter les technologies de l'information et de la communication pour atteindre les objectifs de développement durable. Elle consiste notamment à élaborer des orientations stratégiques et des outils de mesure à l'intention des villes et compte parmi ses membres 14 organisations et programmes des Nations Unies. La Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement de la CEE coordonne les activités menées au titre de l'initiative en coopération avec l'Union internationale des télécommunications (UIT) et ONU-Habitat.

30. Dans le cadre de l'initiative, le secrétariat du Comité a réalisé les activités ci-après en vue de promouvoir des villes intelligentes et durables :

a) Publication, en 2022, du « Recueil de pratiques relatives aux modes de financement novateurs »<sup>19</sup> [anglais seulement], qui sert de matériel de formation à l'appui des activités de renforcement des capacités menées dans les villes de la région de la CEE ;

b) Organisation de l'atelier sur les villes durables et intelligentes, en coopération avec l'Université Polis (Tirana, 28 septembre 2022, en présentiel et en ligne)<sup>20</sup> ;

c) Coorganisation, avec l'UIT et ONU-Habitat, de la septième réunion de l'Initiative « Tous unis pour des villes intelligentes et durables » (20 juin 2023, en ligne)<sup>21</sup>.

31. Entre 2020 et 2023, le secrétariat du Comité a également mené à bien les projets « Des villes intelligentes et durables pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Nouveau Programme pour les villes dans la région de la CEE » et « Coopération interrégionale en vue de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes ». Les projets ont permis d'aider les villes bénéficiaires, à savoir Grodno (Biélorus), Almaty et Astana (Kazakhstan), Bichkek (Kirghizistan), Tbilissi (Géorgie) et Podgorica (Monténégro), à devenir des villes intelligentes et durables, l'objectif étant d'accélérer la réalisation de l'objectif 11 et d'autres objectifs en lien avec les villes. Dans le cadre de ces projets, les monographies de villes intelligentes et durables consacrées à Grodno, Astana, Bichkek et Tbilissi ont été publiées et les monographies d'Almaty et de Podgorica ont été rédigées, venant ainsi finaliser les monographies consacrées aux villes-pilotes. En outre, des ateliers locaux ont été organisés afin d'échanger sur l'application des recommandations figurant dans ces monographies. Ces projets ont été financés par le Compte de l'ONU pour le développement.

#### *Résultats des activités et diffusion de ceux-ci*

32. Grâce à l'initiative « Tous unis pour des villes intelligentes et durables » en 2021 et 2022, les autorités locales et nationales :

a) Ont bénéficié d'une évaluation des résultats qu'elles ont obtenus au regard des indicateurs fondamentaux de performance pour les villes intelligentes et durables, ainsi que de recommandations relatives à l'élaboration et à l'application de politiques urbaines durables et fondées sur des données probantes ;

<sup>18</sup> La coalition Local2030 est une plateforme multipartite pour la coopération sur les examens locaux volontaires et la localisation des objectifs de développement durable. Davantage d'informations sont disponibles à l'adresse <https://www.local2030.org/>.

<sup>19</sup> <https://u4ssc.itu.int/publications/>.

<sup>20</sup> <https://unece.org/info/events/event/371008>.

<sup>21</sup> <https://u4ssc.itu.int/latest-meetings/7th-meeting/#:~:text=As%20part%20of%20the%20United,%2C%2009%30%20%E2%80%93%2016%20hours%20CEST>.

b) Connaissent mieux les bonnes pratiques et les approches à adopter pour assurer une coordination verticale et horizontale et faire participer les habitants à l'élaboration de politiques urbaines durables.

33. Les outils de diffusion ci-après ont été utilisés pour promouvoir l'initiative « Tous unis pour des villes intelligentes et durables » : le site Web consacré au projet (<https://u4ssc.itu.int/about/>), des communiqués de presse et les comptes de la CEE sur les médias sociaux.

## **E. Forum des maires de la CEE : promouvoir la gouvernance multiniveaux**

34. En janvier 2023, le Comité exécutif de la CEE a décidé que le Forum des maires serait un organe subsidiaire du Comité et prendrait la forme d'une équipe de spécialistes (ECE/EX/2023/L.4). Il a également décidé que le Forum des maires se réunirait chaque année à Genève, immédiatement avant la session du Comité. L'intérêt suscité prouve que le Forum a réussi à s'ancrer en tant que mécanisme concret permettant de concrétiser la vision du Secrétaire général de l'ONU d'un « système multilatéral plus solide et plus inclusif, travaillant davantage en réseau et dont le socle serait le système des Nations Unies »<sup>22</sup>.

### *Résultats des activités et diffusion de ceux-ci*

35. La décision de faire du Forum des maires un organe de la structure intergouvernementale des Nations Unies a eu les effets suivants : participation accrue des autorités locales de la région de la CEE au système des Nations Unies ; échange accru de données d'expérience et de bonnes pratiques entre les maires, notamment pour ce qui est des succès et problèmes rencontrés, dans la droite ligne du thème du Forum et dans le cadre du mandat du Comité ; échange accru entre les maires au sujet des stratégies, mesures et initiatives conjointes mises en place dans leurs villes pour relever les défis régionaux et mondiaux, y compris appliquer le Programme 2030, en particulier atteindre l'objectif 11 et d'autres cibles pertinentes ; soutien accru à la réalisation des travaux du Comité et à l'exécution du sous-programme 8.

36. Les outils de diffusion ci-après ont été utilisés pour promouvoir le troisième Forum des maires : un site Web spécial (<https://forumofmayors.unece.org>) qui fournit également des informations sur les réunions précédentes – la Journée des villes (2019), le premier Forum des maires (2020) et le deuxième Forum des maires (2022) – et sur les bonnes pratiques, les manifestations, les notes d'orientation et les publications pertinentes ; les comptes de la CEE et de ses partenaires sur les médias sociaux.

## **F. Activités des centres de la Charte de Genève sur le logement durable et les villes intelligentes et durables**

37. Pour appuyer l'application de la Charte de Genève sur le logement durable, approuvée par les États membres de la CEE en 2015, le réseau de centres d'excellence de la Charte de Genève sur le logement durable et les villes intelligentes et durables a continué de proposer des activités de renforcement des capacités et d'exécuter des projets en étroite coopération avec le secrétariat du Comité<sup>23</sup>. Ces centres effectuent des recherches et des analyses sur les

<sup>22</sup> *Notre Programme commun – Rapport du Secrétaire général* (publication des Nations Unies, 2021). Disponible en anglais à l'adresse <https://unfoundation.org/our-common-agenda>.

<sup>23</sup> Les centres d'excellence suivants ont été créés : i) centre d'excellence de Tirana sur les établissements durables et résilients (Albanie) ; ii) centre d'excellence de Glasgow sur les villes intelligentes et durables (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ; iii) centre d'excellence de Tallinn sur le logement durable (Estonie) ; iv) centre d'excellence de Trondheim sur la transition des villes en vue de la réalisation des objectifs de développement durable (Norvège) ; v) centre d'excellence de l'Université de Genève sur les villes intelligentes et durables et le développement urbain durable (Suisse) ; vi) centre d'excellence de Toronto sur la prévention du sans-abrisme des jeunes, qui est hébergé par l'Université York (Canada) ; vii) centre d'excellence de l'Université Carlo Cattaneo sur le financement durable des infrastructures et les villes intelligentes

politiques publiques en matière de logement et de développement urbain et mènent des activités de sensibilisation pour promouvoir la Charte, ainsi que diverses activités sur le terrain qui relèvent de leurs domaines de spécialisation et de leurs compétences.

*Résultats des activités et diffusion de ceux-ci*

38. Les activités des centres d'excellence de la Charte de Genève sur le logement durable ont eu les effets suivants :

a) Meilleure compréhension, par les autorités locales et nationales de la région de la CEE, des principes directeurs énoncés dans la Charte ;

b) Échange accru de données d'expériences et de bonnes pratiques entre les autorités locales et nationales de la région de la CEE en vue de l'application de la Charte.

39. Dans le cadre de la promotion des travaux des centres d'excellence de la Charte de Genève, une vidéo a été réalisée afin de diffuser des informations sur leurs activités ([unece.org/housing/charter-centres](https://unece.org/housing/charter-centres)) et le secrétariat publie des renseignements actualisés sur leurs activités sur une page Web de la CEE qui leur est consacrée (<https://unece.org/housing/charter>).

40. On trouvera ci-après une liste des activités menées par les centres d'excellence de la Charte de Genève.

a) Le centre d'excellence de Tirana sur les établissements durables et résilients, hébergé par l'Institut Co-Plan de l'Université Polis (Albanie), a organisé une série d'ateliers, dont un atelier de coconception sur la conceptualisation de la transition verte (Tirana, 8 au 22 novembre 2022), un débat « Morning Talks » sur la Déclaration de Saint-Marin sur les principes de durabilité et d'inclusivité de l'urbanisme (Tirana, 9 février 2023), un atelier sur l'intégration des objectifs de développement durable et de la Déclaration de Saint-Marin dans le plan de travail de la recherche (Tirana, 17 février 2023), et une réunion du Groupe consultatif du réseau des Écoles d'architecture et d'urbanisme de la région euro-méditerranéenne (Tirana, 18 et 19 mai 2023). Il a également aidé le secrétariat de la CEE à collecter des données et à organiser une consultation avec des parties prenantes en vue de l'élaboration de la monographie nationale sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire en Albanie ;

b) Le centre d'excellence de Toronto sur la prévention du sans-abrisme des jeunes, qui est hébergé par l'Université York (Canada), a organisé les activités de renforcement des capacités suivantes : une formation d'une semaine sur le travail des jeunes intitulée « Youth Work to make Housing First for Youth...WORK ! », animée en coopération avec le Housing First Europe Hub (Budapest, 3 au 7 octobre 2022) ; un atelier de formation des formateurs dans le contexte de l'initiative « Housing First for Youth » (Lyon, 13 au 15 mars 2023) ; une formation organisée dans le cadre du Forum 2023 de la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (Stockholm, 1<sup>er</sup> et 2 juin 2023). Il a également mené des recherches sur le sans-abrisme chez les jeunes au Canada et dans d'autres pays de la région de la CEE ;

c) Le centre d'excellence de Tallinn sur le logement durable, qui est hébergé par l'Union estonienne des associations de logement coopératif (Estonie), a lancé deux projets d'assistance technique suivants : un programme de coopération et de renforcement des capacités axé sur la reconstruction des habitations détruites à Kharkiv, Mykolaiv et Zhytomyr, en Ukraine, et le projet INSPIRenov, qui vise à mettre en place des mécanismes pour financer l'innovation et la rénovation énergétique. Il a aussi organisé une série d'ateliers de renforcement des capacités et de formations, ainsi qu'un voyage d'études destiné aux gestionnaires de logements lettons et estoniens (Tartu, 13 et 14 avril 2023). Il a également fait connaître les travaux de la CEE sur le logement dans son journal « Elamu » et a publié

---

(Italie) ; viii) centre d'excellence sur le Forum des maires et le développement urbain durable, hébergé par la Fondation Norman Foster (Espagne) ; ix) un nouveau centre sur les villes intelligentes et durables a été créé à Paris en décembre 2022, en coopération avec le City Diplomacy Lab du Columbia Global Centers.

un manuel sur les décisions rendues par la Cour suprême estonienne dans les affaires concernant des associations de copropriétaires ;

d) Le centre d'excellence de l'Université Carlo Cattaneo sur le financement durable des infrastructures et les villes intelligentes (Castellanza, Italie) a mené des recherches sur les partenariats public-privé et le financement vert de l'immobilier. Il a organisé une série d'ateliers sur les financements publics et privés des villes durables, a travaillé à l'élaboration d'une publication sur les partenariats public-privé et les capitaux privés destinés aux infrastructures durables et aux villes intelligentes, et a aidé le Bureau du Comité à élaborer les « principes pour le financement vert de projets durables relatifs à l'immobilier, aux infrastructures et à la transformation des zones urbaines ». Il a également participé à la collecte de données pour la monographie de ville/pays intelligent(e) et durable sur Saint-Marin et aidé l'équipe spéciale UN4Mykolaiv à définir une vision pour le plan directeur de la ville de Mykolaiv ;

e) Le centre d'excellence de Trondheim sur la transition des villes en vue de la réalisation des objectifs de développement durable (Norvège), qui est hébergé par la municipalité de Trondheim et l'Université norvégienne de science et de technologie, a contribué à la création du module de formation en ligne de la CEE sur les examens locaux volontaires et a mis sur pied un programme de formation pour les fonctionnaires municipaux sur le leadership et la gouvernance au service du développement durable, en coopération avec l'Université norvégienne de science et de technologie, l'école de commerce norvégienne BI et l'Université du Nord (Norvège) ;

f) Le centre d'excellence sur le logement durable, hébergé par la Fondation Norman Foster (Madrid, Espagne), a piloté la définition d'une vision pour le nouveau plan directeur de la ville de Kharkiv, en Ukraine. Il a aussi contribué à préparer le deuxième Forum des maires, lancé un projet sur les logements abordables et sobres en carbone, et organisé un atelier de haut niveau sur les abris (Madrid, juin 2022) et un autre sur les logements économes en énergie (février 2023), ainsi que le premier débat public sur les villes salubres (Madrid, avril 2023). En outre, il a participé à des expositions au Centre Pompidou (Paris, mai à août 2023) et à la Biennale Essential Homes de Venise (Venise, mai à novembre 2023) ;

h) Le centre d'excellence de l'Université de Genève sur les villes intelligentes et durables et le développement urbain durable (Suisse) a aidé le secrétariat à mettre au point un outil de visualisation des données issues des indicateurs fondamentaux de performance pour les villes intelligentes et durables dans le contexte des monographies de villes intelligentes et durables de la CEE. Il a également créé une plateforme d'apprentissage en ligne à accès libre<sup>24</sup> destinée à héberger le contenu des cours d'apprentissage en ligne sur la durabilité urbaine, et a conçu, en collaboration avec la CEE, deux de ces cours (contenu, enregistrement vidéo, montage et exercices), l'un sur le plan d'action pour le redressement dans les établissements informels et l'autre sur les examens locaux volontaires ;

g) Le centre d'excellence du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a contribué à une étude intitulée « Scotland's Urban AGE 2022 », qui porte sur la manière dont la pandémie de COVID-19, la crise climatique et le Brexit se sont combinés pour créer un environnement défavorable à l'urbanisme dans les villes d'Aberdeen, de Glasgow et d'Édimbourg (AGE).

41. En 2022, les travaux du centre de Trondheim ont été interrompus et un nouveau centre a été créé à Paris, en coopération avec le City Diplomacy Lab du Columbia Global Centers.

## **G. Activités du Groupe consultatif du marché immobilier**

42. Le Groupe consultatif du marché immobilier a continué d'appuyer les travaux menés par le Comité et le Groupe de travail de l'administration des biens fonciers dans les domaines du logement abordable et économe en énergie, des villes intelligentes et durables et de l'administration des biens fonciers.

<sup>24</sup> [www.cityresilience.com](http://www.cityresilience.com).

*Résultats des activités et diffusion de ceux-ci*

43. Les activités du Groupe consultatif du marché immobilier ont eu les effets suivants :
- a) Soutien au Comité et au Groupe de travail de l'administration des biens fonciers dans l'exécution de leurs programmes de travail ;
  - b) Échange accru de données d'expériences et de bonnes pratiques entre les autorités locales et nationales de la région de la CEE dans les domaines du logement abordable et économe en énergie, des villes intelligentes et durables et de l'administration des biens fonciers.
44. Dans le cadre de ses activités, le Groupe consultatif du marché immobilier a :
- a) Organisé des manifestations parallèles sur les logements abordables et économes en énergie lors de la quatre-vingt-troisième session du Comité et du Forum régional pour le développement durable de la région de la CEE ;
  - b) Aidé l'Alliance pour des normes internationales de protection contre les incendies à promouvoir l'application des normes internationales du même nom (« Des bâtiments sûrs sauvent des vies »), approuvées par le Comité à sa quatre-vingt-unième session (Genève, 6 au 9 octobre 2020).
45. Le Groupe consultatif s'est réuni régulièrement, a aidé le secrétariat à élaborer la monographie nationale de l'Albanie et a contribué à d'autres projets de documents et de publications du Comité.

**H. Administration des biens fonciers et aménagement du territoire**

46. Le Groupe de travail de l'administration des biens fonciers s'emploie à promouvoir la sécurité d'occupation et l'amélioration des cadastres et des registres fonciers, y compris des dispositifs institutionnels d'enregistrement des biens fonciers. Ses activités ont principalement porté sur l'amélioration de la gouvernance en ligne, l'occupation des terres, l'information géographique et les cadastres, un accent particulier ayant été mis sur l'innovation, l'accélération de la transition numérique et le renforcement des capacités dans le domaine de l'administration des biens fonciers. La treizième session du Groupe de travail s'est tenue à Genève les 4 et 5 avril 2023 (voir ECE/HBP/WP.7/2023/2 pour le rapport de la session). Des informations détaillées sur les activités menées par le Groupe de travail sont disponibles dans le document ECE/HBP/WP.7/2023/3.

*Résultats des activités et diffusion de ceux-ci*

47. Les travaux consacrés à l'administration des biens fonciers et à l'aménagement du territoire ont abouti aux résultats suivants :
- a) Publication d'une étude sur la transformation numérique dans le domaine de l'administration des biens fonciers (« Digital transformation and land administration – Sustainable practices from the UNECE region and beyond »<sup>25</sup>), établie conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la Fédération internationale des géomètres. Il s'agit d'études de cas sur les moyens d'utiliser au mieux les technologies modernes de l'information et de la communication pour accélérer le recueil de données sur les différentes formes de relations unissant les personnes et la terre, ainsi que l'enregistrement, la prise en compte et le suivi de ces données, et sur les avantages immédiats associés, parmi lesquels une plus grande flexibilité, une meilleure collaboration entre les organismes et une plus grande transparence. La publication souligne l'importance de l'évolution des activités d'administration des biens fonciers pour la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable ;
  - b) Élaboration, conjointement avec la Global Land Alliance et l'Overseas Development Institute, d'une étude intitulée « Sustainable development and security of property rights in the UNECE region: An assessment of perceived tenure security for land

<sup>25</sup> <https://unece.org/housing-and-land-management/reports-guidance-materials>.

and housing »<sup>26</sup>. Cette étude souligne qu'il importe de concevoir des études nationales sur la sécurité des droits de propriété qui soient fondées sur une évaluation de la situation dans le pays afin de permettre l'élaboration de recommandations mieux adaptées, notamment sur les moyens de promouvoir les droits de propriété des groupes vulnérables.

48. Les outils de diffusion ci-après sont utilisés pour promouvoir les travaux sur l'administration des biens fonciers et l'aménagement du territoire : une page Web spéciale sur le site de la CEE (<https://unece.org/land-administration-and-management>), des vidéos, des articles thématiques, des podcasts, des communiqués de presse et les comptes de la CEE sur les médias sociaux.

## **I. Monographies nationales sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire**

49. Comme suite à une demande du Gouvernement albanais, l'élaboration de la monographie nationale sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire en Albanie a débuté en octobre 2022. La monographie a été rédigée et examinée lors d'une consultation avec des parties prenantes organisée à Tirana, le 26 juin 2023. Le projet de monographie est présenté au Comité (ECE/HBP/2023/Inf.4).

50. Comme suite aux demandes des Gouvernements monténégrin et ouzbek, les préparatifs visant à réunir les fonds extrabudgétaires nécessaires à la réalisation de monographies pour les deux pays ont commencé. Sous réserve de la disponibilité des fonds, la monographie du Monténégro sera élaborée en 2024 et intégrera les résultats de l'évaluation, à présent terminée, du système de logement du pays (ECE/HBP/2023/Inf.5). L'établissement de la seconde monographie de l'Ouzbékistan est prévu pour 2024-2025, sous réserve de la disponibilité des fonds.

## **J. Activités de coopération technique**

51. Les activités de coopération technique présentées dans les sections précédentes ont été réalisées dans le cadre des projets suivants :

a) Projet « Coopération interrégionale en vue de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes », financé par la douzième tranche du Compte de l'ONU pour le développement et réalisé en coopération avec les commissions régionales de l'ONU et ONU-Habitat, et projet « Des villes intelligentes et durables pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Nouveau Programme pour les villes dans la région de la CEE », financé par la douzième tranche du Compte de l'ONU pour le développement et exécuté par la CEE ;

b) Projet « Examens locaux volontaires : des faits à l'appui d'un redressement urbain résilient, durable et plus écologique dans les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale en transition », financé par la quatorzième tranche du Compte de l'ONU pour le développement, dirigé par ONU-Habitat et mis en œuvre par la CEE, le Département des affaires économiques et sociales et le réseau Cités et Gouvernements Locaux Unis ;

c) Projet « Renforcer la capacité des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale d'élaborer et d'appliquer des politiques et des stratégies pour le logement durable et les villes intelligentes et durables (Centres d'excellence sur le logement durable et les villes intelligentes et durables pour les pays de la Communauté d'États indépendants) », soutenu par des fonds de la Fédération de Russie entre 2021 et 2023.

52. Le déclenchement de la guerre en Ukraine, le 24 février 2022, a provoqué la destruction d'infrastructures urbaines dans de nombreuses villes et villages du pays. Afin d'assurer la cohérence des efforts de reconstruction, le Ministère ukrainien du développement des communautés et des territoires a élaboré un « projet de plan-cadre pour la réhabilitation intégrée des établissements humains et des territoires », qui servira à guider les autorités

<sup>26</sup> <https://unece.org/info/Housing-and-Land-Management/pub/367641>.

locales dans l'élaboration et l'exécution de plans et d'initiatives de reconstruction en coopération avec lui et avec le soutien des partenaires de développement internationaux. Pour mettre le plan-cadre à l'essai, le Ministère a lancé un projet multidimensionnel de reconstruction des villes de Kharkiv et de Mykolaiv qui servira de modèle pour la reconstruction d'autres villes ukrainiennes. Compte tenu des connaissances approfondies de la CEE concernant les systèmes de logement, d'aménagement du territoire et de développement urbain de l'Ukraine, le Ministère lui a demandé :

a) D'analyser le projet de plan-cadre pour la réhabilitation intégrée des établissements humains et des territoires et de formuler des propositions de révision ;

b) D'appuyer l'exécution du projet pilote de reconstruction des villes de Kharkiv et Mykolaiv ;

c) D'établir une liste de donateurs potentiels et d'élaborer des mécanismes de financement urbains pour les projets d'infrastructure afin de soutenir l'application du plan révisé de réhabilitation intégrée des établissements humains et des territoires.

53. Comme suite à la demande du Ministère, la CEE a créé les équipes spéciales UN4Kharkiv et UN4Mykolaiv et les a chargées de soutenir la reconstruction et les efforts à long terme déployés par les autorités locales et nationales pour « reconstruire en mieux ». Les deux équipes spéciales réunissent 16 organismes des Nations Unies, d'autres organisations internationales, des représentants du Ministère ukrainien du développement des communautés et des territoires et des autorités municipales de Kharkiv et de Mykolaiv, et des experts ukrainiens. Leurs activités sont coordonnées par la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement, qui travaille en étroite collaboration avec d'autres divisions de la CEE et avec le coordonnateur résident et l'équipe de pays des Nations Unies en Ukraine, et financées par le Programme ordinaire de coopération technique. Les réunions ci-après ont été organisées dans le cadre du projet UN4UkrainianCities :

a) Réunions des équipes spéciales UN4Kharkiv et UN4Mykolaiv le 22 novembre 2022 et le 21 février 2023 (en ligne) ;

b) Atelier sur les bâtiments à haute efficacité énergétique et les progrès vers la neutralité carbone dans les villes ukrainiennes, 18 novembre 2022 (en ligne) ;

c) Atelier sur les moyens de favoriser la reconstruction circulaire des villes ukrainiennes, 25 novembre 2022 (en ligne) ;

d) Atelier sur l'expérience d'Helsinki en matière d'abris de protection civile, 13 décembre 2022, Hôtel de Ville d'Helsinki (en présentiel) ;

e) Manifestation visant à promouvoir la reprise économique et à planifier la reconstruction à Kharkiv et Mykolaiv grâce aux partenariats public-privé et à des outils numériques innovants, 4 mai 2023, Athènes (en présentiel et en ligne) ;

f) Réunion de lancement du projet UN4UkrainianCities, 5 juin 2023, Palais des Nations, Genève (en présentiel et en ligne) ;

g) Conférence sur le relèvement de l'Ukraine, au cours de laquelle des informations sur le projet ont été présentées, 21 et 22 juin 2023, Londres ;

h) Réunions hebdomadaires en ligne sur l'élaboration des plans directeurs de relèvement de Mykolaiv et Kharkiv (organisées avec interprétation anglais-ukrainien) ;

i) Réunions de coordination régulières avec des représentants d'organisations gouvernementales nationales, d'universités, d'organisations non gouvernementales, d'organismes des Nations Unies travaillant en Ukraine et d'autres organisations des Nations Unies, afin d'assurer la coordination avec d'autres initiatives et activités existantes et d'éviter d'éventuels doubles emplois dans l'exécution du projet.

54. En décembre 2022, le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement a approuvé le financement des travaux d'élaboration des plans directeurs de reconstruction à long terme pour les villes de Kharkiv et de Mykolaiv. Le projet, qui est

financé par le Ministère et bénéficie du soutien de l'Agence allemande de coopération internationale<sup>27</sup>, a été lancé en juin 2023.

## **K. Coopération avec d'autres organisations internationales et coopération au sein de la CEE dans le cadre du domaine d'interaction sur les villes intelligentes et durables**

55. Le secrétariat du Comité coopère avec les commissions régionales de l'ONU et ONU-Habitat dans le cadre de ses activités de coopération technique et dans le contexte du domaine d'interaction de la CEE sur les villes intelligentes et durables. Il collabore également avec Housing Europe et ONU-Habitat au titre de l'initiative #Housing2030, et avec le Geneva Cities Hub pour l'organisation de la table ronde sur l'objectif de développement durable n° 11 et du Forum des maires à l'occasion des sessions annuelles du Comité.

56. Le secrétariat participe activement aux initiatives réunissant plusieurs organismes des Nations Unies dans les domaines du logement, de l'aménagement du territoire et du développement urbain, parmi lesquelles la Coalition Local2030, qui porte sur la localisation des objectifs de développement durable, l'initiative « Making Cities Resilient 2030 » du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et l'initiative « Tous unis pour des villes intelligentes et durables », dont le secrétariat est hébergé par l'UIT, la CEE et ONU-Habitat.

57. Afin d'échanger des informations sur les activités et de renforcer la coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, le secrétariat a participé à l'organisation de manifestations parallèles et a présenté des exposés dans le cadre des réunions mondiales et régionales suivantes :

a) Le Forum régional pour le développement durable de la région de la CEE (Genève, 29 et 30 mars 2023)<sup>28</sup>, lors duquel le secrétariat a organisé une table ronde sur l'objectif de développement durable n° 11 ainsi que plusieurs manifestations parallèles, et a contribué à la manifestation parallèle organisée par le Comité des forêts et de l'industrie forestière, sur le thème « Ville verte, ville du futur : pourquoi nous avons besoin d'arbres dans nos villes pour atteindre les objectifs de développement durable » (Genève, 30 mars 2023, en présentiel et en ligne) ;

b) La deuxième Assemblée d'ONU-Habitat (Nairobi, 5 au 9 juin 2023)<sup>29</sup>, notamment la manifestation parallèle organisée conjointement par les cinq commissions régionales de l'ONU ;

c) Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable (New York, 10 au 19 juillet 2023), notamment la manifestation parallèle organisée conjointement par les cinq commissions régionales de l'ONU ;

d) Les réunions du Groupe de l'urbanisation (Union européenne), au cours desquelles des présentations sur les activités de la CEE ont été faites ;

e) Des réunions intergouvernementales et des ateliers organisés par l'Organisation de coopération et de développement économiques, au cours desquels des présentations sur les activités de la CEE ont été faites.

58. Le Groupe de travail de l'administration des biens fonciers coopère régulièrement avec d'autres organismes des Nations Unies et organisations internationales concernés par l'administration des biens fonciers dans la région de la CEE, notamment ONU-Habitat, le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, l'Infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne, la Fédération internationale des géomètres et EuroGeographics.

59. Depuis la session de la CEE (Genève, 18 et 19 avril 2023), le Comité s'emploie à renforcer la coopération entre les comités sectoriels de la CEE dans le cadre de leurs mandats

<sup>27</sup> <https://www.giz.de/en/aboutgiz/profile.html>.

<sup>28</sup> <https://regionalforum.unece.org/events/regional-forum-2023>.

<sup>29</sup> <https://unhabitat.org/events/second-un-habitat-assembly>.

respectifs et à planifier conjointement avec ceux des comités qui travaillent sur différents aspects du logement et du développement urbain.

## II. Principales activités prévues pour 2024

60. Le Comité continuera de contribuer à l'exécution du Programme 2030 et à la réalisation des objectifs de développement durable relatifs au logement, aux villes et au territoire, en particulier l'objectif 11 et ses cibles 11.1 (« assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable »), 11.3 (« renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays »), 11.6 (« réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets ») et 11.7 (« assurer l'accès de tous [...] à des espaces verts et des espaces publics sûrs »).

61. Du fait de la nature interdisciplinaire de ses travaux, le Comité contribuera aussi à la réalisation d'autres objectifs de développement durable, en particulier les objectifs 3, 6, 7, 9, 13, 15 et 17. Il tiendra dûment compte de l'intégration des mesures d'atténuation des changements climatiques, d'adaptation à ces changements, de réduction des risques de catastrophe et de prévention des catastrophes dans les politiques, stratégies et plans nationaux et locaux en matière de logement, de développement urbain et d'aménagement du territoire. Pour atteindre son but, le Comité continuera de collaborer avec d'autres Comités sectoriels dont les activités relèvent des domaines d'interaction de la CEE.

### A. Logement abordable, accessible, convenable et salubre

62. Le Comité continuera d'appuyer l'exécution du plan d'action régional 2030 en organisant des ateliers, des formations et des manifestations et en publiant des études. Les pays seront invités à lui rendre compte chaque année, à sa session, de l'état d'exécution du plan d'action régional.

63. En outre, le Comité poursuivra son engagement au titre de l'initiative #Housing2030. Dans le cadre de cette initiative et en coopération avec ses partenaires, Housing Europe et ONU-Habitat, et d'autres parties prenantes, il se concentrera sur l'élaboration de scénarios à long terme sur le secteur du logement dans la région de la CEE, la réalisation d'études thématiques et l'organisation d'ateliers régionaux et sous-régionaux et d'activités de renforcement des capacités.

64. Le Comité axera ses activités de renforcement des capacités sur les logements climatiquement neutres et économes en énergie, afin de soutenir l'application de la Charte de Genève sur le logement durable et des Orientations-cadres révisées pour l'élaboration de normes relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments<sup>30</sup>. Pour ce faire, il travaillera en coopération avec la Division de l'énergie durable de la CEE, plus précisément au sein de l'Équipe spéciale conjointe des normes relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments, qu'il a créée en 2017 avec le Comité de l'énergie durable.

65. Le Comité continuera d'analyser les politiques nationales de logement, notamment dans le cadre de monographies nationales sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire. En 2024, il publiera la monographie de l'Albanie et, sous réserve de la disponibilité de ressources financières extrabudgétaires, il travaillera sur la monographie du Monténégro et commencera à préparer l'élaboration de celle de l'Ouzbékistan.

66. Le Comité collaborera avec le réseau des centres d'excellence de la Charte de Genève sur le logement durable aux fins de l'application de la Charte.

<sup>30</sup> <https://unece.org/documents/2020/12/updated-framework-guidelines-energy-efficiency-standards-buildings>.

*Résultats des activités et diffusion de ceux-ci*

67. La réalisation des activités énumérées dans la section A (Logement abordable, accessible, convenable et salubre) devrait contribuer à renforcer la capacité des autorités nationales et locales d'élaborer et d'appliquer des politiques publiques visant à garantir la disponibilité de logements abordables, convenables et climatiquement neutres.

68. Les outils de diffusion ci-après seront utilisés pour promouvoir les travaux sur le logement : le site Web du Comité (<https://unece.org/housing>), la plateforme en ligne #Housing2030 ([www.housing2030.org](http://www.housing2030.org)), le site Web des centres d'excellence de la Charte de Genève (<https://unece.org/housing/charter>), des podcasts, des vidéos, des articles thématiques, des communiqués de presse et les comptes de la CEE sur les médias sociaux.

**B. Renforcer la résilience urbaine**

69. Le secrétariat de la CEE continuera, en coopération avec des représentants d'autres commissions régionales de l'ONU et d'autres organismes partenaires, de soutenir les villes des pays en transition économique et d'aider les pays à renforcer la résilience urbaine en leur donnant des conseils sur les politiques à adopter, en renforçant leurs capacités et en utilisant des mécanismes financiers innovants pour les projets d'infrastructure urbaine et les solutions fondées sur la nature. Pour ce faire, il mènera les activités suivantes :

a) Exécution en 2023 et 2024 du projet mondial du Compte de l'ONU pour le développement intitulé « Aider les États membres à renforcer la résilience économique des villes pour des réponses et un redressement inclusifs dans le contexte des catastrophes naturelles et anthropiques, des changements climatiques et des chocs intérieurs et extérieurs », qui s'appuiera sur les expériences et leçons tirées de la mise en œuvre, entre 2020 et 2022, du projet d'intervention rapide « Renforcer la résilience économique des villes pendant et après la pandémie de COVID-19 » du Compte de l'ONU pour le développement<sup>31</sup>, et sur les résultats de l'évaluation indépendante dudit projet<sup>32</sup> ;

b) Renforcement des capacités des villes pour ce qui est d'utiliser des instruments financiers verts et innovants pour le redressement urbain, grâce aux Lignes directrices sur les outils et mécanismes de financement de projets relatifs aux villes intelligentes et durables<sup>33</sup> (élaborées entre 2020 et 2022), au Recueil de pratiques relatives aux modes de financement novateurs de projets durables et intelligents<sup>34</sup> et aux Principes pour le financement vert de projets durables relatifs à l'immobilier, aux infrastructures et à la transformation des zones urbaines (ECE/HBP/2023/3, élaborés par le Bureau et présentés au Comité à sa quatre-vingt-quatrième session) ;

c) Promotion du recours aux solutions fondées sur la nature à l'appui du renforcement de la résilience urbaine, notamment en mettant à profit les synergies existantes avec le Comité des forêts et de l'industrie forestière dans les domaines du verdissement des villes et des forêts urbaines. Le secrétariat du Comité participera plus activement aux travaux menés par le Comité des forêts et de l'industrie forestière, notamment dans le cadre de l'initiative de la CEE pour des villes arborées<sup>35</sup>, du Réseau informel d'experts de la nature en milieu urbain (voir ECE/HBP/2023/4) et du projet « Forests 4 Food in Cities »<sup>36</sup> ;

d) Exécution du plan d'action pour le redressement post-COVID-19 dans les établissements informels de la région de la CEE<sup>37</sup> et organisation d'au moins deux ateliers et formations sous-régionaux afin de mieux faire connaître le plan d'action auprès des parties prenantes ;

<sup>31</sup> Voir [www.urbaneconomicresilience.org](http://www.urbaneconomicresilience.org).

<sup>32</sup> Voir [https://unece.org/evaluation-reports#accordion\\_9](https://unece.org/evaluation-reports#accordion_9).

<sup>33</sup> <https://unece.org/info/Housing-and-Land-Management/pub/368918>.

<sup>34</sup> <https://www.itu.int/en/publications/Documents/tsb/2023-U4SSC-Compendium-Practices-Innovative-Financing-SSC-Projects/index.html#p=1>.

<sup>35</sup> <https://treesincities.unece.org/>.

<sup>36</sup> <https://unece.org/Forests4FoodCities>.

<sup>37</sup> <https://unece.org/info/Housing-and-Land-Management/pub/367518>.

e) Diffusion de la Déclaration de Saint-Marin au moyen de présentations, d'articles, d'un site Web, d'échanges de bonnes pratiques, d'ateliers et de podcasts.

*Résultats des activités et diffusion de ceux-ci*

70. La réalisation des activités énumérées dans la section B (Renforcer la résilience urbaine) devrait contribuer à renforcer la capacité des autorités nationales et locales d'élaborer et d'appliquer des politiques publiques visant à assurer durablement le redressement économique et la résilience des villes après la COVID-19, et à répondre aux besoins des groupes de population les plus vulnérables vivant dans des établissements informels.

71. Les outils de diffusion ci-après seront utilisés pour promouvoir les travaux concernant la résilience urbaine et les établissements informels : des vidéos, des articles thématiques, des podcasts, des communiqués de presse et les comptes de la CEE sur les médias sociaux.

### **C. Exécution de l'initiative « Tous unis pour des villes intelligentes et durables »**

72. La CEE poursuivra ses travaux en tant que membre du secrétariat de l'initiative « Tous unis pour des villes intelligentes et durables ». Elle achèvera les activités entreprises dans le cadre du projet sur les modes de financement novateurs des villes intelligentes et durables, qui est financé par la douzième tranche du Compte de l'ONU pour le développement<sup>38</sup>, dans six villes pilotes – Grodno (Biélorus), Almaty et Astana (Kazakhstan), Bichkek (Kirghizistan), Tbilissi (Géorgie) et Podgorica (Monténégro) – et s'attachera à améliorer sa méthode d'évaluation fondée sur les indicateurs fondamentaux de performance et à élaborer un tableau de bord avec les données issues des évaluations.

### **D. Examens locaux volontaires : mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable au niveau local**

73. Les Lignes directrices actualisées relatives à la réalisation des examens locaux volontaires dans la région de la CEE (ECE/HBP/2022/6) permettront d'aider les autorités locales à suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et à renforcer les synergies entre les politiques publiques et les initiatives menées aux niveaux local, national et mondial. Une formation en ligne de la CEE fournit des informations sur la manière dont les Lignes directrices peuvent être appliquées.

74. La mise à l'essai des Lignes directrices actualisées se poursuivra dans les villes pilotes de Bichkek (Kirghizistan), Douchanbé (Tadjikistan), Nis (Serbie) et Tbilissi (Géorgie), dans le cadre du projet « Examens locaux volontaires : des faits à l'appui d'un redressement urbain résilient, durable et plus écologique dans les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale en transition », financé par la quatorzième tranche du Compte de l'ONU pour le développement<sup>39</sup>. Dans le cadre du projet, la CEE a organisé, en coopération avec les partenaires du projet, un atelier sur les examens locaux et nationaux volontaires (« Données d'expérience et bonnes pratiques concernant l'élaboration d'examens locaux volontaires selon des approches fondées sur les faits ») pendant le Forum régional pour le développement durable 2023, en mars 2023.

<sup>38</sup> Le projet a été financé au titre de la douzième tranche du Compte de l'ONU pour le développement – pour en savoir plus, voir <https://unece.org/housing/innovativefinancing-sustainablecities> et <https://unece.org/housing/projects/NUA-implementation> – et au titre du projet « Renforcement des capacités de certains pays de la Communauté d'États indépendants (CEI) à réaliser les objectifs de développement durable relatifs aux villes au moyen de monographies nationales sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire et de mécanismes de financement innovants » financé par la Fédération de Russie.

<sup>39</sup> <https://unece.org/housing/VLRs>.

*Résultats des activités et diffusion de ceux-ci*

75. La réalisation des activités mentionnées dans la section C (Examens locaux volontaires) devrait favoriser la localisation des objectifs de développement durable et le renforcement de la résilience des villes.

76. Les outils de diffusion ci-après seront utilisés pour promouvoir les travaux concernant les examens locaux volontaires : des vidéos, des articles thématiques, des podcasts, des communiqués de presse et les comptes de la CEE sur les médias sociaux.

## **E. Activités des centres de la Charte de Genève sur le logement durable et les villes intelligentes et durables**

77. Les centres continueront de participer activement à l'exécution du programme de travail du Comité au moyen d'activités de renforcement des capacités et de coopération technique. Ils mèneront notamment à bien les activités suivantes<sup>40</sup> :

a) Le centre d'excellence sur les établissements durables et résilients, hébergé par l'Institut Co-Plan de l'Université Polis (Tirana, Albanie), continuera d'aider le secrétariat du Comité à élaborer la monographie nationale sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire en Albanie et à diffuser les conclusions et recommandations formulées dans ce contexte. Il mettra également en œuvre, en coopération avec l'Université de Ferrare en Italie, un projet intitulé « Planification urbaine après la pandémie et les crises : durabilité et résilience territoriales dans la région de Lezha (Albanie) » ;

b) Le centre d'excellence de Toronto sur la prévention du sans-abrisme des jeunes, qui est hébergé par l'Université York (Canada), continuera d'aider la CEE à définir et à favoriser l'adoption d'approches fondées sur les droits et sur des données probantes afin de prévenir et de combattre le sans-abrisme dans la région de la CEE ;

c) Le centre d'excellence sur le logement durable, hébergé par la Fondation Norman Foster (Madrid, Espagne), et le centre d'excellence sur le financement durable des infrastructures et les villes intelligentes, hébergé par l'Université Carlo Cattaneo (Castellanza, Italie), continueront d'apporter les connaissances spécialisées au projet de la CEE « UN4UkrainianCities : Améliorer la planification urbaine dans les villes de Kharkiv et Mykolaiv (Ukraine) grâce à l'exécution de nouveaux plans directeurs et à la facilitation de l'investissement dans des infrastructures urbaines durables » ;

d) Le centre d'excellence sur le logement durable, hébergé par la Fondation Norman Foster, lancera aussi des projets liés à l'expansion de Essential Homes et au prototypage d'un système de construction modulaire au Portugal ;

e) Le centre d'excellence de Tallinn sur le logement durable, qui est hébergé par l'Union estonienne des associations de logement coopératif (Estonie), continuera d'exécuter, en coordination étroite avec le secrétariat du Comité, le programme de coopération et de renforcement des capacités axé sur la reconstruction des habitations détruites à Kharkiv, Mykolaiv et Zhytomyr, en Ukraine, et le projet INSPIRenov, qui vise à mettre en place des mécanismes pour financer l'innovation et la rénovation énergétique ;

f) Le centre d'excellence de l'Université de Genève sur les villes intelligentes et durables et le développement urbain durable (Suisse), poursuivra ses travaux sur le projet REDEHOPE, qui vise à créer un outil d'autodiagnostic en ligne pour aider les organismes de logement à améliorer leur gestion des données, et sur le tableau de bord en ligne des examens locaux volontaires. Il mettra sur pied un système informatique souple pour collecter, agréger, analyser et visualiser les données relatives aux examens locaux volontaires. Il continuera en outre d'améliorer le portail en ligne « CityResilienceTraining.com », qui héberge déjà plusieurs programmes de formation en ligne ;

<sup>40</sup> Cette liste n'est pas exhaustive. La liste détaillée des activités prévues est disponible sur le site <https://unece.org/housing/charter-centres>.

g) Le centre sur les villes intelligentes et durables, hébergé par le City Diplomacy Lab du Columbia Global Centers (Paris, France), organisera, en ligne et en présentiel, une série d'ateliers de renforcement des capacités sur la diplomatie des villes en temps de crise.

78. Le secrétariat du Comité continuera d'organiser régulièrement des réunions du réseau et de favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les centres.

*Résultats des activités et diffusion de ceux-ci*

79. Grâce au renforcement du réseau des centres d'excellence, de nouvelles propositions d'activités conjointes innovantes seront élaborées pour appuyer l'application de la Charte de Genève sur le logement durable et du plan d'action régional.

80. Les outils de diffusion ci-après seront utilisés pour promouvoir les travaux des centres d'excellence : une page Web spéciale sur le site de la CEE (<https://unece.org/housing/charter>), des vidéos, des articles thématiques, des podcasts, des communiqués de presse et les comptes de la CEE sur les médias sociaux.

## **F. Forum des maires de la CEE : promouvoir la gouvernance multiniveaux**

81. Le troisième Forum des maires se tiendra à Genève les 2 et 3 octobre 2023. Le Forum informera le Comité, à la quatre-vingt-quatrième session de celui-ci, des résultats de sa session et lui présentera ses recommandations (ECE/HBP/2023/1) pour qu'elles soient prises en compte dans l'exécution des programmes de travail du Comité pour 2023 et 2024.

## **G. Activités du Groupe consultatif du marché immobilier**

82. Le Groupe consultatif du marché immobilier aide le Comité et le Groupe de travail de l'administration des biens fonciers à exécuter leurs programmes de travail, conformément à son projet de programme de travail pour 2023 et 2024 (ECE/HBP/2022/8).

## **H. Administration des biens fonciers et aménagement du territoire**

83. En 2023, le Groupe de travail de l'administration des biens fonciers continuera d'aider les États membres à améliorer l'administration des biens fonciers et l'aménagement du territoire, à promouvoir la sécurité d'occupation et à améliorer les cadastres et les registres fonciers, y compris les accords institutionnels concernant l'administration des biens fonciers. Pour ce faire, il concentrera ses activités sur l'accélération de la transition numérique, les obstacles juridiques à la collecte de données, la sécurité d'occupation et le renforcement des capacités dans le domaine de l'administration des biens fonciers, sans négliger le suivi et l'évaluation des répercussions que la pandémie de COVID-19 continue d'avoir sur le secteur de l'administration des biens fonciers.

84. Une étude sur les « écosystèmes et la sécurité dans le cadre des futures modalités d'administration des biens fonciers » sera élaborée afin de régler les problèmes connexes dans la région et de recommander aux autorités des moyens d'accroître la contribution de leurs stratégies d'administration des biens fonciers à la réalisation du Programme 2030 et du Nouveau Programme pour les villes.

85. En guise de suivi, un atelier sur la sécurité dans l'administration des biens fonciers sera organisé à Madrid en novembre 2023 et portera sur la sécurité d'occupation dans l'administration des biens fonciers. Cet atelier favorisera l'échange de données d'expérience et de bonnes pratiques entre les pays de la région de la CEE sur la base des rapports du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers relatifs à la transformation numérique dans le domaine de l'administration des biens fonciers (pratiques durables issues de la région de la CEE et d'ailleurs) et au développement durable et la sécurité des droits de propriété dans la région de la CEE (évaluation du niveau perçu de sécurité d'occupation des terres et des logements).

*Résultats des activités et diffusion de ceux-ci*

86. Les activités que le Groupe de travail de l'administration des biens fonciers prévoit de mener contribueront au renforcement des capacités techniques des autorités chargées de l'administration des biens fonciers dans la région de la CEE.

87. Les outils de diffusion ci-après seront utilisés pour promouvoir les travaux du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers : une page Web spéciale sur le site de la CEE (<https://unece.org/land-administration-and-management>), des vidéos, des articles thématiques, des podcasts, des communiqués de presse et les comptes de la CEE sur les médias sociaux.

## **I. Monographies nationales sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire**

88. Comme suite aux demandes des Gouvernements albanais et monténégrin, des préparatifs sont en cours pour réunir les fonds extrabudgétaires nécessaires à la réalisation de monographies nationales concernant les deux pays. Sous réserve de la disponibilité des fonds, la monographie du Monténégro sera élaborée en 2024 et intégrera les résultats de l'évaluation, à présent terminée, du système de logement du pays (ECE/HBP/2023/Inf.5) ; les travaux d'élaboration de la deuxième monographie de l'Ouzbékistan sont prévus pour 2024-2025.

## **J. Point sur les activités de coopération technique**

89. En 2023 et 2024, les projets ci-après seront exécutés :

a) UN4UkrainianCities : Améliorer la planification urbaine dans les villes de Kharkiv et Mykolaiv (Ukraine) grâce à l'exécution de nouveaux plans directeurs et à la facilitation de l'investissement dans des infrastructures urbaines durables. Ce projet, qui est financé par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement et bénéficie du soutien de l'Agence allemande de coopération internationale, repose sur les axes suivants :

- i) Soutien à l'élaboration de la législation nationale sur le logement et le développement urbain ;
- ii) Élaboration d'une boîte à outils interactive en ligne ;
- iii) Réalisation d'une évaluation de la situation socioéconomique à partir d'enquêtes ;
- iv) Renforcement des capacités des autorités locales pour leur permettre d'élaborer et d'exécuter des programmes de développement économique ;
- v) Élaboration de projets pilotes et recherche d'investisseurs pour les plans directeurs de Kharkiv et de Mykolaiv et mise en relation des responsables des projets pilotes avec des institutions financières privées et publiques ;
- vi) Organisation de 10 ateliers de consolidation des systèmes institutionnels et de renforcement des capacités des autorités locales de mettre en œuvre des plans directeurs de reconstruction ;
- vii) Organisation de formations et de visites sur le terrain à l'intention d'experts locaux pour les aider à définir des solutions aux fins de l'élaboration, de la mise en place, de l'exécution et de l'entretien des projets ; élaboration d'un outil de suivi des investissements municipaux ;

b) Projet « Renforcer les capacités des États membres de la CEE en matière d'urbanisme intégré et accélérer la réalisation des objectifs de développement durable liés à la ville par l'échange de bonnes pratiques et la création d'une boîte à outils en ligne », financé par la ville de Madrid (Espagne). Ce projet repose sur les axes suivants :

- i) Organisation de trois ateliers thématiques pour permettre aux participants d'échanger des données d'expérience et des pratiques innovantes en matière d'urbanisme, comme, par exemple, la mise en place de plateformes en ligne et de cadastres urbains ;
  - ii) Recensement des bonnes pratiques adoptées sur la base des résultats des ateliers thématiques et élaboration d'un recueil en ligne énumérant ces pratiques ;
  - iii) Organisation de deux ateliers de formation (en présentiel et en ligne) pour les représentants des autorités régionales et locales sur des points précis mentionnés dans le recueil ;
  - iv) Diffusion d'informations sur le recueil dans le cadre de présentations et l'organisation de manifestations parallèles lors de réunions et d'événements internationaux (par exemple, la COP28, le Forum urbain mondial et d'autres manifestations régionales pertinentes) ;
- c) Exécution des projets financés par le Compte de l'ONU pour le développement et portant sur les villes durables et intelligentes et sur les examens locaux volontaires, conformément aux calendriers des projets.

### **III. Ressources nécessaires à la réalisation des activités que le Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire mènera en 2024**

90. Bon nombre des activités du Comité, en particulier les activités d'assistance technique aux pays, ne sont pas couvertes par le budget ordinaire de la CEE. Certaines des activités prévues et énumérées seront réalisées avec des fonds provenant du budget ordinaire de la CEE, du Compte de l'ONU pour le développement et du programme ordinaire de coopération technique. Certains projets extrabudgétaires de la période 2023-2024 ont été financés par les Gouvernements de la Slovaquie, de la Suisse et de la Tchéquie.

91. Des fonds extrabudgétaires supplémentaires seront nécessaires pour mener à bien les activités prévues dans les programmes de travail du Comité pour 2023 et 2024.

92. Le Groupe du logement et de l'aménagement du territoire compte quatre fonctionnaires dont les postes sont financés par le budget ordinaire : deux administrateurs, à savoir un(e) spécialiste des questions d'environnement de classe P-4 (secrétaire du Comité) et un(e) spécialiste des affaires économiques (adjoint de 1<sup>re</sup> classe) de classe P-2 (secrétaire du Groupe de travail), ainsi que deux agents des services généraux, à savoir un(e) assistant(e) aux programmes de classe G-6 et un(e) assistant(e) statistique de classe G-6. Un administrateur auxiliaire, dont le poste est financé par le Gouvernement italien pour la période 2022-2024, fait office de secrétaire du Forum des maires.